



Discours

Paris, le 13 juin 2018
Seul le prononcé fait foi

La ministre de la Culture,

Discours de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de la conférence de presse de la Fête de la Musique 2018, mercredi 13 juin 2018

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs,

Un grand merci à tous les jeunes artistes de la Maîtrise populaire de l'Opéra-Comique pour cette prestation, qui nous offre une entrée en matière rêvée, une « mise en bouche » à huit jours de la Fête de la Musique.

« J'ai le même frisson avec des mélodies de rock stars qu'avec la quatrième symphonie de Beethoven. Je suis éclectique ». Ces mots ne sont pas de moi - quoi qu'ils pourraient ! - mais de Yvette, Yvette Horner qui nous a quittés ce lundi.

Il m'est impossible de présenter la Fête de la musique 2018 sans commencer par rendre hommage à cette artiste « hors norme ».

Une artiste qui incarnait tout l'esprit de la Fête de la musique : la liesse et la liberté ; la culture populaire et engagée ; la musique qui fédère, qui est ouverte : ouverte à la diversité des genres et des esthétiques, à l'avant-garde, à l'insolence ; ouverte à tous, et partout. C'est cet esprit qui doit continuer à porter cette Fête de la Musique 2018.

Tout en étant fidèle à ce qui fait son succès, sa longévité, cette édition sera marquée par deux nouveautés.

J'ai décidé de placer cette Fête de la Musique sous le signe des territoires, et sous le signe de la jeunesse – deux priorités qui sont au cœur de ma politique, et au cœur de cette manifestation.

Pour mettre à l'honneur la vie culturelle de nos territoires, d'abord, j'ai décidé de remplacer le traditionnel concert parisien du ministère, organisé dans les jardins du Palais-Royal, par six concerts en région :

- À Château-Arnoux-Saint-Auban, dans les Alpes de Haute-Provence : monsieur le Maire, cher Patrick Martellini merci pour votre présence ;
- À Château-Thierry, dans l'Aisne : monsieur le maire de Château-Thierry, cher Sébastien Eugène ;
- À Marsillargues, en Hérault : madame la maire, chère Bernadette Vignon ;
- À Pacy-sur-Eure, dans l'Eure : monsieur le maire, cher Jean-Jacques Cholet ;
- À Pierrefitte-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis : monsieur le maire, cher Michel Fourcade ;
- Et Verdun, dans la Meuse : monsieur le maire, cher Samuel Hazard.

Nous avons souhaité mettre en valeur la vie culturelle portée dans des zones rurales, des petites communes, des zones périurbaines, des villes moyennes, dans l'esprit de la politique globale que je porte contre les inégalités territoriales, avec le plan « Culture près de chez vous », la circulation des artistes et des œuvres... Une politique qui vise à faire « plus » pour ceux qui ont « moins », à rééquilibrer les efforts vers les territoires où les institutions culturelles sont moins nombreuses, loin du cœur des métropoles.

Cette Fête de la Musique 2018 en sera l'incarnation.

Les six concerts ont été organisés à partir de chaque territoire – de ses spécificités, de ses ressources, de ses attentes – et avec chaque territoire, c'est-à-dire en coopération avec les collectivités territoriales et leurs élus d'une part, et les acteurs locaux d'autre part, culturels et associatifs.

Les six événements seront tous structurés autour de quatre temps forts :

- Une première partie consacrée à des projets scolaires, en partenariat avec les élèves d'un établissement local ;
- Elle sera suivie d'une animation musicale participative avec le public ;
- Puis la scène sera offerte à des groupes de musique locaux émergents ;
- Et la soirée sera conclue par les performances d'artistes de renommée nationale et internationale. Je veux remercier entre autres : Amadou et Mariam ;

Sanseverino ; L'Orchestre national de Barbès ; Dani Terreur, ici présent ; Jeanne Added ; Dominique A.

Je ne peux en citer que quelques-uns mais je remercie du fond du cœur tous les artistes participants.

Je veux remercier à nouveau les maires des six communes engagées, présents avec nous ce matin, leurs équipes municipales, et les parlementaires qui les accompagnent.

Je veux remercier aussi tous les partenaires mobilisés : les établissements culturels, les écoles de musique, les conservatoires, les associations ...

Merci également aux mécènes, sponsors, et partenaires médiatiques qui accompagneront ces événements.

La deuxième nouveauté de cette édition 2018, c'est la « Fête de la Musique à l'école ».

Nous avons ouvert l'année en musique, en septembre, avec la « Rentrée en musique ». J'ai donc proposé à mon collègue de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer, qu'on la clôture aussi ensemble, avec cette « Fête de la Musique à l'école » - ce qu'il a accepté avec enthousiasme et je veux le remercier.

Nos deux ministères ont coopéré de façon inédite pour accompagner l'organisation de cet événement, dans toutes les académies. Recteurs et directions régionales des affaires culturelles ont mobilisé, facilité le rapprochement des structures scolaires et des acteurs culturels : opérateurs et labels du ministère, conservatoires, associations. Des partenariats ont vu le jour. Sur le site du ministère de la Culture, nous avons aussi mis à disposition des écoles un kit de communication avec des affiches à personnaliser, pour leur permettre d'annoncer dans toutes les cours de récréation et sous tous les préaux « leur » événement, « leur » Fête de la Musique.

Un grand nombre de concerts sont en préparation, dans la France entière : c'est une grande fierté. Je me déplacerai, jeudi prochain. Je les attends avec impatience. Je veux remercier tous les acteurs mobilisés.

Cette « Fête de la Musique à l'école » s'inscrit dans la politique plus large que nous menons pour la généralisation de la pratique artistique chez les enfants.

Dans un premier temps, nous avons donné la priorité à la musique, qui est l'un des arts les plus populaires, mais dont la pratique reste l'une des plus exclusives. L'apprentissage d'un instrument et du chant reste le privilège d'une minorité en France.

Je souhaite en faire une chance pour tous, un droit pour chacun.

Je sais pouvoir m'appuyer sur l'engagement quotidien des maisons d'opéra, des orchestres permanents, des ensembles musicaux qui maillent notre territoire et dont les projets éducatifs touchent déjà plus de 350 000 enfants.

L'Opéra-Comique en est un modèle, avec sa Maîtrise populaire qui forme des jeunes de 8 à 25 ans, non musiciens au départ : ils nous ont enchantés ce matin – chère Sarah Koné, cher Olivier Mantei. Vous avez de grands rendez-vous : vous serez à Avignon cet été, vous accompagnerez l'entrée de Simone Veil au Panthéon.

J'ai décidé de renforcer le soutien que le ministère vous apporte, ce qui permettra à cette Maîtrise Pop de bénéficier à trois internats d'excellence dès l'année prochaine et de former de futurs professeurs des écoles pour leur permettre de monter leurs propres projets.

Nous allons aussi renforcer notre soutien aux nombreuses associations qui se battent pour surmonter les freins géographiques et sociaux et faire accéder des enfants à la pratique musicale. Je suis heureuse d'annoncer dès aujourd'hui le renforcement de notre soutien à cinq structures tête-de-pond, pour toucher 100 000 enfants supplémentaires :

- Les Jeunesses musicales de France ;
- Le Hall de la Chanson ;
- Les Centres de musique ruraux ;
- Le Centre européen du jeu vocal fondé par Guy Reibel ;
- Et les « Concerts de Poche » – chère Gisèle Magnan – qui seront à l'honneur à Marsillargues, Pacy-sur-Eure, Château-Thierry.

Pour le développement de la pratique musicale collective, j'ai par ailleurs lancé le plan « Tous musiciens d'orchestre ». Là aussi, nous augmentons nos soutiens aux acteurs de terrain. Nous avons commencé par les orchestres DEMOS portés par la Philharmonie, et l'association « Orchestre à l'école », qui font un travail formidable sur tout le territoire. Nous continuerons.

Enfin, nous travaillons avec l'Education nationale pour le développement des chorales dans les écoles : notre plan prévoit une chorale par établissement à horizon 2019, et la création d'un enseignement facultatif de deux heures au collège, proposé dès la rentrée dans 7 000 établissements. La cheffe d'orchestre Laurence Equilbey a accepté de nous aider à constituer un répertoire, pour accompagner les artistes et les enseignants.

La « Fête de la musique à l'école » accompagnera cette politique pour la pratique musicale, en offrant un grand rendez-vous annuel et national à tous les enfants, enseignements, associations, artistes ; un point d'aboutissement pour les projets portés tout au long de l'année.

Voilà, mesdames et messieurs, les grandes nouveautés de cette édition 2018.

Pour le reste, la Fête de la Musique sera fidèle à ce qu'elle est chaque année : c'est-à-dire ce que les Français décident d'en faire.

Je veux rendre hommage à Jack Lang, qui lançait en juin 82 la première édition, au nom – je le cite – de la bataille « contre la dépression », au nom des « forces de vie », et d'une France qui a confiance en elle-même.

Chaque année, la Fête de la Musique est une réponse à ceux qui doutent de notre pays. Qui doutent de son unité. Qui doutent de son dynamisme. A ceux qui tentent de nous déstabiliser, d'instiller la peur, de nous diviser.

Je lance donc l'appel aujourd'hui : à tous les habitants de ce pays, ceux qui sont nés ici comme ceux qui sont nés ailleurs. Aux musiciens amateurs comme aux professionnels, aux mélomanes comme aux néophytes, aux passionnés, aux noctambules, aux curieux... Où que vous soyez, d'où que vous veniez, jeudi prochain, sortez : sortez avec vos instruments, vos voix, ou simplement vos oreilles, allez aux coins des rues, sur le pas de vos portes, dans les cafés, sur les places publiques. Pour partager un moment de musique, vous rassembler, jeudi prochain, et montrer le meilleur de la France.

Je vous remercie. Je vais maintenant donner la parole aux maires qui se sont associés à nos événements.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC